



Enseignement catholique de Paris

LE DIRECTEUR DIOCÉSAIN

info@ec75.org
01 45 49 61 12

À [Prénom NOM]

Lettre de mission

Nomination

Par cette lettre de mission, conformément au statut de l'Enseignement catholique et au statut du chef d'établissement¹, je vous nomme chef d'établissement de

[Nom de l'établissement].

Après quelques semaines de direction, cette lettre de mission générale sera complétée par une série de priorités propres à votre établissement, tenant compte de sa singularité et de ce que vous aurez vous-même observé. Vous pourrez ensuite faire état de cette lettre de mission dans votre communauté éducative. Il sera bon que les prêtres qui collaborent avec l'établissement et le curé de la paroisse en aient connaissance et puissent en parler avec vous. Il vous reviendra enfin de la communiquer au président de votre organisme de gestion comme le prévoit le statut de l'Enseignement catholique.

La mission qui vous est confiée est une responsabilité pastorale : à travers votre exercice professionnel, mettre en œuvre la mission de l'Église de service et de promotion de la personne humaine à la suite de Jésus-Christ. Cet envoi en mission au nom de l'archevêque de Paris vaut reconnaissance de votre établissement comme école catholique². En tant qu'institution catholique, sous votre direction, votre établissement cherchera en particulier à :

- coopérer étroitement avec les parents qui lui confient leurs enfants ;
- créer un climat relationnel de vie et de travail fait de respect et de liberté ;
- accueillir les jeunes dans toutes les dimensions de leur personnalité, avec un regard unifié ;
- apporter une attention prioritaire à ceux qui, sur divers plans, sont moins favorisés ;
- les accompagner tout au long de leur parcours et leur procurer une formation au mieux de leurs capacités et de leurs dons ;
- leur offrir l'Évangile comme chemin de vie, de bonheur et de liberté.

En vous donnant cette mission, je vous fais confiance pour trouver les moyens adaptés de sa mise en œuvre en faisant preuve de liberté et de responsabilité. Vous pouvez compter sur l'accompagnement de la direction diocésaine de l'Enseignement catholique que vous ne devez pas hésiter à solliciter.

¹ www.ec75.org/-ce

² Code de droit canonique, canon 803



Orientations diocésaines pour la mission

Les priorités dans l'exercice de votre mission à Paris s'inscrivent dans les Orientations diocésaines de l'Enseignement catholique³.

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER TOUS LES ÉLÈVES

Votre mission est d'abord de rendre votre établissement réellement capable d'accueillir les familles avec soin, dans leur diversité et selon les besoins éducatifs de leurs enfants. En particulier, il vous revient de chercher à faire progresser l'établissement en matière de gestion des tensions et conflits au sein de la communauté éducative ainsi qu'aux seuils ou moments de rupture dans la scolarité des élèves.

ASSOCIER TOUTE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE À UN PROJET COMMUN

La communauté éducative qui vous est confiée rassemble une diversité d'adultes, catholiques ou non, à l'image de la société, au service d'un même projet. Ceux-ci ont toujours besoin d'approfondir le sens de leur action éducative pour progresser dans la cohérence et viser davantage d'unité entre la culture, la foi catholique et la manière de les vivre. Comme chef d'établissement, vous aurez à rechercher de nouveaux moyens d'exprimer ce lien et de le faire vivre.

Tous les hommes partagent le souci de comprendre ; culture et foi ont vocation à être unies dans l'école catholique, lieu d'éducation de l'intelligence, de la conscience et de la liberté.

Dans la diversité humaine et spirituelle des communautés éducatives à Paris, votre mission sera de favoriser le dialogue. Il ne s'agit pas là d'une tactique mais du soin à apporter à la manière de diriger la communauté éducative : par l'écoute, la disponibilité, la vérité dans les relations, l'estime sincère, la recherche des moyens les plus respectueux des personnes. Cette manière de faire augmente l'autorité. Elle est une forme originale de « ministère de la Parole » ; elle contribue à constituer une communauté qui soit le signe de ce qu'elle promet. Elle est un engagement qui sert, au sein de la société, le dialogue de Dieu avec le monde.

EN RÉSEAU, DÉVELOPPER UNE OFFRE ÉDUCATIVE D'AVENIR

Paris offre un contexte particulier : la plus forte densité d'établissements scolaires catholiques sur 100 km² seulement, un coût de l'immobilier exigeant un effort deux fois et demi supérieur à la moyenne nationale et une demande des familles en constante évolution. Cette situation exige un effort spécial pour prendre en compte la réalité du coût de l'immobilier et garantir l'avenir de l'établissement, en relation avec la tutelle, l'Urogec Île-de-France et les propriétaires.

Dans bien des cas, la pérennité des établissements ne peut être assurée qu'en entreprenant des adaptations d'envergure, dont vous avez la responsabilité. Elles sont possibles grâce aux appels publics à la générosité et à la solidarité entre établissements catholiques. Participer à ces mécanismes de solidarité pilotés par la direction diocésaine de l'Enseignement catholique est une nécessité pour conserver une offre éducative bien répartie dans Paris, diversifiée et adaptée aux besoins.

Plus largement, la coordination des établissements au niveau diocésain (carte des formations, animation institutionnelle, plan diocésain de formation continue, etc.) et le travail en réseaux d'établissements est un enjeu majeur de bien commun. Comme chef d'établissement, il vous appartiendra de participer à cette collégialité et d'inscrire vos équipes dans cette dynamique.

À Paris, le [date de nomination]

³ www.ec75.org/-projet